codes 30
Comité départemental d'éducation pour la santé

Lettre d'information
Vieillissement actif et santé au travail

Salariés du secteur de l'aide à domicile

n°2

16 octobre 2020

ÉDITO Restons unis contre le virus !

Cela fait plus de 6 mois que l'épidémie nous préoccupe au quotidien, et nous avons maintenant adopté de nouveaux réflexes. L'inquiétude peut à la longue nous user, nous fatiguer. Il est donc plus que jamais nécessaire de rester soudés et de garder le cap, de continuer à respecter les gestes barrières pour protéger les autres et se protéger.

Pour vous aider à prendre soin de votre santé, à rester serein et vous tenir informé des actualités, notre association vous propose une « Newsletter » mensuelle. Elle se lit très rapidement, il suffit de sélectionner les informations qui vous intéressent et de cliquer sur les liens.

LES ACTUALITÉS ET DOCUMENTS À CONSULTER

PREVENTION

Nouveaux repères visuels pour le port du masque

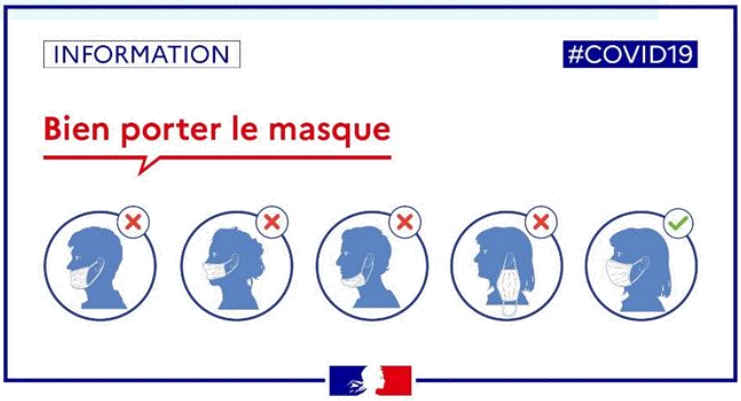

COVID-19

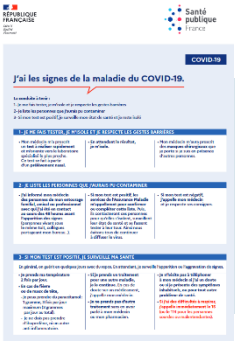

Les fiches repères du gouvernement

- Fiche "Je limite la transmission du virus" - Santé publique France
- Fiche "J'ai été en contact avec une personne malade du Covid-19" - Santé publique France
- Fiche "J'ai les signes du Covid-19" - Santé publique France

PRÉVENTION

Les affiches INRS « Mesures barrières au travail »

- Affiche généraliste
- Affiche « Repas et pause »
- Affiche « Réunion »
- Affiche « Masque en tissu, adoptons les bons gestes »
- Affiche « Masque en tissu, adoptons les bons gestes »

Voir les affiches

RÉGLEMENTATION

La suspension du délai de carence pour l'ensemble des arrêts maladie dans le secteur privé comme dans la fonction publique a pris fin le 10 juillet.

La période pendant laquelle l'assuré doit attendre avant de pouvoir bénéficier des indemnités journalières de maladie est donc à nouveau appliquée : 3 jours dans le secteur privé et 1 jour dans le secteur public.

RÉGLEMENTATION

Covid 19 et entreprises : consultez les Foires Aux Questions (FAQ)

FAQ du Ministère du travail sur le Protocole national

FAQ de l'INRS sur COVID 19 et entreprise

Actualités sur le Gard : les nouvelles mesures préfectorales

Depuis le 22 septembre, de nouvelles mesures préfectorales ont été annoncées par le Préfet du Gard pour lutter contre lA Covid 19, incluant le port du masque obligatoire sur l'ensemble du périmètre des communes de Nîmes, Alès et Bagnols-sur-Cèze, de 6h à minuit.

INFORMATIONS : MESURES D'ISOLEMENT ET DÉPISTAGE

Concernant l'isolement, lors du point presse du 17 septembre, Olivier Veran a précisé :

La **méthode des trois 7**, justifiée par une meilleure adhésion de la population et à une moindre contagiosité après quelques jours :

- **Isolement de 7 jours après l'apparition des symptômes.**
- **Isolement de 7 jours après un test positif quand on est asymptomatique.**
- **Isolement de 7 jours après un contact avéré avec un cas positif**, avec un test à réaliser au 7ème jour après le contact. Si la personne est négative, elle peut ressortir mais de façon prudente pendant encore 7 jours.

Attention : Les cas contacts de cas contacts ne sont pas des cas contacts.

Où se faire dépister ?

Une carte de tous les lieux permettant le dépistage à proximité de votre domicile ou de votre lieu de travail en tapant votre code postal est disponible sur le site sante.fr. Elle permet de connaître les modalités de prise de rendez-vous et les horaires d'ouverture du laboratoire.

Votre santé au quotidien

PRÉVENTION

Mois sans tabac : en novembre, on arrête ensemble !

#MoisSansTabac
ça commence maintenant !

Un mois sans fumer, c'est 5 fois plus de chances d'arrêter définitivement.

Inscrivez-vous dès maintenant pour profiter pleinement et gratuitement des outils pour vous accompagner dans cette décision. Consulter le site

OUTIL

Livret d'accueil santé et sécurité des intervenants à domicile.

L'Assurance Maladie (Carsat LR d'Aquitaine), nous propose un nouveau modèle de livret d'accueil qui reprend les différents messages de prévention des risques professionnels, en image. Consulter le livret

PRÉVENTION

Prévenir les risques pros avec la plateforme Prévention-domicile.fr

Ce site invite les utilisateurs à découvrir les risques professionnels afin d'accroître leurs compétences, de tester leurs connaissances sur leurs pratiques professionnelles, à les sensibiliser aux bonnes démarches et à initier un parcours complet de prévention.

Il propose entre autres : des quizz, des modules en 3D, des parcours personnalisés, la présentation de supports de prévention, etc.

PRÉVENTION

Mise en place du « congé de proche aidant »

Le congé de proche aidant permet de s'occuper d'une personne handicapée ou faisant l'objet d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité. Ce congé est accessible sous conditions (lien familial ou étroit avec la personne aidée, résidence en France de la personne aidée) et pour une durée limitée.
Consulter le site Service-Public.fr

VOTRE SANTÉ

Bien manger

- Affiche : Pour un mode de vie plus équilibré, commencez par : Augmenter / Aller vers / Réduire, SPF, 2020

Elle invite le consommateur à modifier ses habitudes et ses choix, progressivement et à son rythme, autour de l'alimentation, l'activité physique et la sédentarité.

- 50 petites astuces pour manger mieux et bouger plus,
  Une nouvelle brochure de Santé Publique France sur l'alimentation à destination des adultes

Plus de renseignement ? :
consultez les recommandations sur le site de Manger Bouger.fr

Une question

Le gouvernement a mis en place un compte officiel **WhatsApp** sur lequel vous pouvez poser vos questions :
Enregistrez le **07 55 53 12 12** et commencez la discussion ou cliquez sur ce lien

Posez vos questions également sur la page **Facebook** du gouvernement, via Messenger, cliquez sur "envoyer un message"

Les sites Internet de référence

GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité	Le site du **Gouvernement** : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Le site du **Ministère des Solidarités et de la Santé** : https://solidarites-sante.gouv.fr
Santé publique France	Le site de **Santé publique France** : https://www.santepubliquefrance.fr/
ars Agence Régionale de Santé Occitanie	Le site de l'**Agence Régionale de Santé Occitanie** www.occitanie.ars.sante.fr sur lequel on retrouve aussi des points de situation en Occitanie

aismt

Les salariés qui sont suivis par l'AISMT Gard peuvent désormais s'informer sur **la page Facebook** du Service de Santé au Travail

Qui sommes-nous ?

codes 30 Comité départemental d'éducation pour la santé

Le comité d'Education pour la Santé du Gard est une association loi 1901. Il a pour mission d'aider la population à choisir des modes de vie et des comportements qui préservent et améliorent la santé. Il œuvre dans le domaine de l'éducation pour la santé, dans le but que chaque citoyen acquière tout au long de sa vie les compétences et les moyens qui lui permettront de gérer sa santé et sa qualité de vie, ainsi que celle de la collectivité.

En centrant nos actions sur les déterminants de santé individuels, collectifs et environnementaux, nous tentons de développer une approche positive et globale de la santé, en complément des approches thématiques et au-delà de la prévention des maladies.

Pour tout renseignement complémentaire :

Abigail LEFEBVRE, chargée de projets

Comité Départemental d'Éducation pour la Santé du Gard
15 rue Ste Anne - 30900 NIMES
Tél. : 04.66.21.10.11
Mail : contact@codes30.org - site : www.codes30.org

l'Europe s'engage en France

codes 30 Comité départemental d'éducation pour la santé

UNION EUROPEENNE

Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des Personnes âgées du GARD

GARD 30 Département

Ce projet est cofinancé par le Conseil Départemental du Gard au titre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des Personnes Agées du Gard